LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

## NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGERES.

Du SAMEDI 16 Mars 179; , l'an 2º. de 'a République.

Le Bureau des Nouvelles politiques, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, nº. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an. 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen Fontanille, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulieres, ni les lettres non affranchies.

## TURQUIE.

De Constantinople, le 25 janvier (1). (Extrait du Courier du Bas-Rhin).

N ne sait pas encore au juste ce qui a pu motiver la résolution prisé par le grand seigneur d'envoyer le directeurgénéral des douanes à Bender, ainsi qu'un des membres du nouveau conseil d'état, Numan-Bay, à Ismaïl, avec ordre de remettre au plutôt les fortifications de ces deux places en état de désense. Si nous pouvions ajouter soi aux propos que nous tiennent quelques enthousiastes parmi les François qui se trouvent ici, il y auroit sur le tapis de vastes projets, des entreprises vraiment gigantesques en faveur de cet empire. Ces propos statteurs avoient parti d'abord faire quelque impression sur l'esprit de plusseurs membres du divan; mais elle a été de courte durée, & il semble que la Porte Ottomanne, en renonçant aujourd'hui à toute idée offensive, n'est occupée en ce moment que du systèmes désensit, qui est celui qui convient le plus a sa situation. Il y a cependant des personnes qui s'imaginent voir quelque chose de contraire à ce système dans la permission qu'elle a accordée à M. Fonton de planter l'arbre de la liberté au milieu de la cour de son habitation; cérémonie qu'on a célébrée comme une espece d'orgie, avec un tintamarre qui a fait dire aux Turcs que tous les François étoient devenus sous. Cependant cette permission ne prouve rien, pussque c'est dans le système de la Porte de ne pas se meler des têtes que les chrétiens célebreut dans les saixbourgs de cette capitale. Quant à la garde qu'on a accordée à M. Fonton pour ce jour-là, on l'auroit également accordée pour toute autre cerémonie, comme pour une simple affaite de police: ce qui paroit cependant un peu sort, c'est le bruit du canon qui tira 21 cours dans le canal; mais c'est une connivence que ces enthousialtes ont probablement obtenue à force de présens, par le moyen desquels on obtient tout dans ce pays-ci. On a observé que les François avoient ce même jour attiré à leur sête quatre Anglois, qui par-là avoient déplu beancoup à leur ambassadeur. M. Fonton auroit souhaité qu'on eut entonné le Te Deum dans l'églisé à

cette occasion; mais l'archevêque s'y resusa constamment & parvint même à empêcher qu'aucun autre prêtre catholique ne le chantât à sa place; ainsi la sète se termina par un souper qui sut suivi d'un bal, sans préjudice de l'inégalité; car les dames grecques de qualité qui y avoient été invitées, resuscrent de danser avec ceux qu'elles regardoient comme des sans-ealottes.

SUEDE.

De Stockholm, le 19 février.

Le contigent de troupes pour l'armée de l'empire, à cause de la Poméranie, consistera en 300 hommes. Il a été ordonné aux état de prendre ces troupes chez le Landgrave de Hesse-Cassel, & de conser cette négociation au comte de Reuss, ministre impérial à Francsort, qui en sera les propositions à & rédigera les conditions.

Il y a quelques jours qu'une vieille semme de la campagne vint à grande hâte demander audience du régent; & l'ayant obtenue, elle se jetta aux pieds du duc, le conjurant, au nom de Dicu, de ne point se rendre à Upsal pour la célébration du jubilé de l'université, attendu qu'il y alloit de sa

On s'est assuré de cette femme pour en avoir de plus amples éclaircissement sur cet avertissement.

## BELGIQUE

Extrait d'une lettre particuliere de Bruxelles, du 10 mars.

Les armées françoises se retirent de plus en plus. L'on avoit cru un moment qu'elles auroient tenu serme dans les plaines au-destus de Saint-Thron, d'autant mieux que les généraux assurcient que c'étoit une bonne position; cependant ils viennent de l'abandonner, & de faire retraite sur Louvain. Depuis hier soir le quartier-général est dans cette ville, & l'armée est possée sur les hauteurs qui la dominent. Quoique cette situation soit avantageuse, l'ou doute que les François la conservent. Chaque jour il y a des combats sanglans entre les troupes ennemies, où l'avantage est rantor d'un côté, & tantôt de l'autre. Nous voyons ramener ici, à tout moment, des charriots chargés de blessés. Quant à la conquête de la Hollande, il paroit certain présentement qu'elle est renvoyée à des momens plus savorables.

Le général Dumouriez vient d'adresser un proclamation aux

Le général Dumouriez vient d'adresser un proclamation aux troupes, dans laquelle il les rappelle à leurs beaux jours, où les armes victorieuses des François chassient de la Change

gocians qui ent l'émirtation du rs ont été & même à révolutioncoupables; leterre : fi uits devant le l'opinion neté de la ex devant la r prudenc, dire que le

& notamucoup conmité, a dan

de Capet i
e les frem
icore mettre
- Cette proaudiffemen
villes, onexécution d
tetre porta
une troup
aifoit prender
mation. Ras

rogrès rapide oublique. Le la place pieces de control de Gant regniaux, pa près de long de la feince férale qui te

la municipali jour fur la décision et ons à la com-

mois 1792

1. 7 f. 6d .... 185 ... 197 à d Janvier... ‡.

s. S.

<sup>(1)</sup> Nous choisssons cette lettre, parce que les faits y sont sidélement racontés, & qu'on y reconnoît, malgré les efforts du gazettier pour prouver le contraire, que la cour ottomanne sit plus savorable aux François qu'à leurs ennemis.

pagne, avec une poignée de monde, de noméroules armées aguerries : il les exhorte au courage, & à recevoir l'ennemi avec cette fermeté qui doit caractérifer de vrais républicains. Dans quelques jours, dit le brave guerrier, je vous joindrai avec des armes, de l'argent & des renforts; & véri-

tablement il est attendu ici demain matin.

Du (11 mars. Le général Dumouriez est arrivé hier au soir ici. Aujourd'hui au matin, il s'est rendu à la séance des représentans provisoires de cette ville : là, dans un discours énergique, il les a invités à l'union & à la fermeté qui convient à des républicains, au milieu des orages qui, de toutes parts, environnent la Belgique. Il s'est ensuite rendu à la place nationale, où toute la garnison étoit rangée en batailson quarré: il a montré aux troupes françoises la nécessité de fraterniser vec les Bolges, & à se montrer dignes de la belle cause qu'elles défendent. Le brave Dumouriez va se rendre d'abord à la grande armée près de Louvain, pour en prendre le comman-

dement en chef. Le général Dumouriez, indigné des atrocités que le corps des sans-culottes s'est permis depuis quelques jours, en pillant plusieurs maisons & assassinant des prisonniers Autrichiens qui se trouvoient dans cette ville, les a casses, & fera

punir les plus coupables a'une maniere exemplaire.

Extrait d'une autre lettre de Bruxelles, du 11 mars.

Ceux qui connoissent le peuple de ce pays-ci, n'ont jamais cessé d'erre convaincus que ce n'est pas en renversant brasquement toutes ses antiques idoles, en heurtant sans menagement tous ses préjugés, qu'on parviendra à l'élever à la hauteur de la révolution françoise; c'est par cette raison sans doute que le général Dumouriez vient d'ordonner, par une proclamation, au nom de la convention nationale, de rétablir dans les églises l'argenterie que des commissaires du pouvoir exécutif en ont fait enlever, (Cnépy, l'un des ces com-missaires, a été arrêté par son ordre) & de désendre qu'il soit sait à l'avenir des enlevemens semblables; enfin que les habitans de ces provinces soient troublés en aucune maniere dans l'exercice de leur religion.

Après avoir rendu justice aux Belges, le général leur dé-fend, sous peine d'exécution militaire, de s'attrouper séditieusement, & de se permettre aucune insulte contre les François qui ne sont & ne veulent être que leurs freres &

amis.

Par une autre proclamation non moins importante, au nom de la convention nationale, le général confidérant que les fociétés patriotiques ne doivent être que des affociations dont la bienfailance & l'infiruction civile foient l'unique but, leur a fait défenses, sous peine de voir leurs portes claquemurées, de se mêler en rien des opérations militaires & du gouvernement.

Le général a fait encore une autre démarche qui n'est pas moins vigoureule; il a diffous une légion qui s'étoit formée fous la dénomination de légion des Sans-culotes, & a chaffé

fon commandant.

## FRANCE. De Paris, le 16 mars.

Quelques-unes de nos feuilles s'étoient empressées de donner hier les relations mensongeres & exagérées sur la retraite de l'armée françoise, prises dans la gazette de Cologne, dans celle de Cleves, &c. Nous n'avons pas cru devoir les imiter, & nous avons attendu que les papiers étrangers nous offrif-fent des relations officielles; telle eft celle-ei:

Relation authentique despremieres opérations des armées combinées du duc Fréderic de Brunswick & du prince de Cobourg.

Ce fut le premier de mars qu'une partie de l'armée im-

with a little day branches entitled to the contract of

périale, sous la conduite du général comte de Clairfayt, & le gros de cette armée sous les ordres du maréchal prince de Cobourg, avant passé de grand mas n la Ruhr, attaqua & força les postes retranchés que les ennemis occupoient près de Deunhoven & de Hoingen: dans ces deux attaques, les François perdirent environ 3 à 4 mille hommes, qui furent tués sur la place; 100 hommes seulement surent saits prifonniers, & l'on s'empara de toute leur artillerie, confiftant en 14 canons. Le même jour, au foir, le duc de Wurtemberg, que se prince de Cobourg avoit laissé en arriere près d Elenweiler, où l'ennemi s'étoit également retranché, ayant tourné ce retranchement, en délogea les ennemis & les poussa le lendemain jusqu'à Aix-la-Chapelle, que ces derniers surent forces d'abandonner, en laissant en arriere plusieurs pieces d'artillerie. En mêne temps l'armée impériale s'étant réunie, avança julqu'à Rolduc, délogea les François de tous leurs retranchemens, & les obligea, dans la nuit suivante, de lever le siege de la ville de Maëstricht.

» Le 3, il avoit été concerté que tous les postes avancés des ennemis teroient attaqués à la fois, le premier, près de Ruremonde, par une colonne sous la conduite du duc Frédéric de Bruntwick-Oels; le second, près de Bruges, par une co-lonne commandée par le général-major comte de Goltz, & le troisieme, piès de Swahnen, par la colonne sous les or-dres du lieutenant-général de Knobelsdorff. Mais le duc de Wurtemberg ayant appris le 2 au soir que les postes près de Kruchten & de Bruges avoient é é abandonnés, & que les ennemis s'évoient tous repliés sur Swalmen, sit averur le lieutenant-général de Knobelsdorff de ne point précipiter Ion attaque, vu qu'il viendroit à fon secours en prenant l'ennemi à dos. En consequence, M. de Knobels dorst se mit en marche vers les dix heures du matin pour Swolmen, à la tête de son régiment, d'un escadron de cuirassiers, commandé par le colonel Velleier, & d'un escadron de hussards sous les ordres du major de Rottors: en arrivant à l'ennemi, il l'amusa par un seu d'artillerie, pour détourner son attention du côté d'où le secours devoit arriver. En effet, le général-major de Goltz ne tarda pas de s'y rendre avec trois efcadrons de hussards, les grenadiers & le premier bataillon du régimont de Kunitzky. Au-dessus de Swalmen, le lieurenant-general de Knobelsdorff avoit fait jetter un pont que le comte de Goltz passa avec tout son détachement, mais que le duc de Bruniwick ne put atteindre, s'en trouvant trop éloigné.

» Aufh-tôt que le comte de Goltz eût rangé son insanterie en ordre de bataille, il attaqua le village de Swalmen d'un côté, tandis que le général de Knobelsdorff s'y porta de l'autre. Le premier donna sur une battrie garnie de six canons & d'un obus; le lieutenant-colonel de Niwenheim, canons & d'un obus; le lieutenant-colonel de du régiment de Kunitzky, y perdit la vie à la première dé-charge, ainsi que plusieurs soldats du même régiment. Le général de Knobelidorss ayant poussé à la tête de son bataillon de grenadiers jusques dans le village, se couva vis-à-vis d'un retranchement d'où les ennemis ne firent qu'une feule décharge, avant pris la fuite après avoir essuyé une décharge générale dudit bataillon. Les ennemis eurent le tems d'emmener tous leurs canons par le pont établi dans le village, & dont la tête se trouva pallissadée, ce quiempecha nos soldats de le passer en assez grand nombre à la fois; d'ailleurs, le château du maréchal de Hoeusbroeck, cecuné par 400 lormes. & le grand nembre de fossés dont occupé par 400 hommes, & le grand nombre de fossés dont les ponts avoient été rompus, empêcherent notre cavalerie de poursuivre l'ennemi : il y avoit dans ce village au-delà de 3 mille François, dont plusieurs surent tués ou sabrés, tandis que le régiment de Knobelsdorff n'a pas eu un seul no bright sup styping and clustoral ear

homme de bleffe,

confifta ce déta voit le 5, il f corps c avec u le gén évacué en prir jour, Knobel eutendi postes a patroui cette p. que les chasseu k s'y huffard l trou troupes Autre 1

» Le tepant -Rurem

marche en enti

imper de Ce Du 1 assé la de ses s fortifiés plus de refte p " Ja an con " No fible, p tour, a

gauche " L' décan ittendr e com emberg a-Chap cette o canons . Les au

vers Ro

J'ai c de vos prévien. ne la p ment é urnal celui de les habi rite; q

» Le corps de 8 mille hommes sous les ordres du lieutepant-général comte Latour, & destiné à se porter sur Ruremonde, ayant passé la Roer le 4, rencontra dans sa marche, près de Vlodorf, un corps ennemi qu'il défi: presque en entier, après qu'il se fût emparé de toute son artillerie consistant en 12 canons : plus de deux mille hommes de ce détachement furent tués sur la place ; le reste qui pouvoit le monter à 500 hommes, se retira à Ruremonde. Le 5, il fut résolu de faire attaquer cette derniere ville par le corps du duc Frédéric de Brunswick - Oels, conjointement avec un détachement de l'armée impériale, commandé par le général Wenckheim; mais comme les ennemis avoient évacué cette place dans la nuit du 4 au 5, les Impériaux en prirent possession sans la moindre résultance. Le même our, à cinq heures du matin, le lieutenant - général de Knobelsdorff, sur le bruit de quatre coups de cauon qu'on eutendit de loin, & qu'on prit pour des signaux donnés aux postes avancés des ennemis pour leur retraite, détacha une patrouille de hussards pour prendre langue; mais comme cette patroulle ne put se porter assez en avant, à cause que les poats étoient rompus, le général y envoya quarante chasseurs avec quelques paysans pour rétablir ces passages, & s'y porta aussi-tot lui-même à la tête d'un escadron de hussards, avec lesquels ayant pousse jusqu'à Ruremonde, il trouva cette ville occupée depuis deux heures par les troupes impériales ».

Autre relation officielle. — Traduction du journal de l'armée impériale des Pays-Bas, communiquée par le général prince de Cosourg, au général Wurmfer.

Du 1er. mars. « Anjourd'hui j'ai ouvert ma campagne; j'ai passé la Roer près de Juliers & Bivren, en chassant l'ennemi de ses postes & de ses quartiers de cantonnemens assez bien fortissés; ma cavalerie s'est emparée de 15 canons, a sabré plus de 2 mille François, fait 300 prisonniers, & chassé le reste par de-là Hozzingue.

" J'ai l'obligation de cette victoire à S. A. R. l'archiduc, an comte de Clairfayt & au colonel de Mack.

"Notre perte est peu considérable, cependant assez senfible, parce que le colonel Pfortzheim, du régiment de Latour, a perdu la vie en s'emparant d'une batterie ».

Du 2 mars. « Ce matin l'armée a marché d'Altenhofen vers Rolduck; elle appuie sa droite sur Gellmkirchen, sa gauche sur Aix-la-Chapelle.

" L'ennemi étoit fortement retranché à Rolduck; mais il a décampé deux heures avant l'arrivée de nos troupes, sans attendre notre attaque. L'aile gauche de notre armée, sous le commandement de S. A. monseigneur le prince de Wurtemberg, sest vu obligée de s'emparer de vive force d'Aix-la-Chapelle, occupé par 6 mille hommes ennemis, qui, en cette occasion, ont perdu beaucoup de monde & plusteurs canons, se sauvant en outre avec beaucoup de précipitation. Les autres détails me sont encore inconnus ».

Signe, le prince de Cobourg.

Aux Auteurs des Nouvelles Politiques.

J'ai été souvent à portée de me convaincre de la véracité de vos correspondances; mais je viens de voir, & je vous préviens que celui que vous avez à Gênes ou en Corfe, ne la partage pas, ou du moins s'en est cette fois étrangement écarté. Îl est dit dans le nº. du 10 mars de votre urnal, article Italie, que la Corse est divisée en deux partis, chui de Semonville & celui de Paoli; que celui-ci a pour lui les habitans des villes , les gens riches & la très-grande majo-rité ; que Sémonville a beaucoup moins de partifans , dont la plupart sont des aventyriers...... Il y a très-peu de tens que j'ai quitté la Corie, & cos jours derniers je me suis trouvé avec des personnes qui arrivent de cette isle; ni ces personnes ni moi n'avons pu découvrir le motif & le fondement de votre récit. Jai passé deux mois en Corse avec le citoyen Semonville, qui y est depuis trois mois & demi, attendant d'un moment a l'autre les ordres du ministre pour s'acheminer vers le Levant, & je vous déclare que la penlée & la possibilité de devenir en Corse ches de parti, sont bien loin de lui : il y vivoit, au contraire, extrêmement isolé, s'affligeant vivement d'y voir son zele pour la chose publique enchaîné, & pressant, à chaque courier, le conseil exécutif d'accélérer l'ordre de son départ, en lui représonant combien étoit pénible l'attitude que lui donnoit le contraste de son inutilité en Corse, avec l'état des affaires du Levant, qui exigeoit impérieulement la présence de l'ambassadeur.

Le ministre a cédé à une partie de ces instances. Semonville doit avoir maintenant reçu l'ordre de quitter la Corse, & je ne doute pas que bientot on ne lui fasse parvenir celui de le rendre enfin à Constantinople, où l'on amonce qu'en depit de l'Autriche, de la Pruse & de la Russie, son admilfion avec le titre d'ambassadeur de la république francoise

vient d'être définitivement consentie.

Je ne puis pas vous donner des notions aussi précises sur la conduite de Paoli que je n'ai pas également connu, mais vous annoncez avec raison qu'il est à la tête d'un puissant parti. Des personnes qui le voient, & qui se disent bien instruites, ont assuré qu'à l'époque des prises de Longwy & de Verdun, Paoli, qui n'a ni pardonné à la France libre les torts avec lui de la France esclave, ni oublié l'hospita-lité qu'il reçut pendant vingt ans de l'Angleterre, avec une pension de deux mille livres sterlings, avoit le projet d'en-lever la Corse aux François pour la livrer à Pitt. Depuis, on a dit, à Baltia même, qu'il avoit contrarié l'expédition de la Sardaigne. Il seroit difficile d'indiquer jusqu'à quel point ces reproches sont fondés.

Paoii est septuagénaire, sa santé est chancelante, sa tête est affoiblie : quels que sussent ses projets, ils seroient peu dangereux, si parmi les Corses qui lui forment une espece de cour, il n'en étoit pas quelques-uns dont l'attachement à la France est au moins suspect, & qui se servent habilement de

l'immense popularité du vieux chef.

La convention nationale a embrassé, il y a un mois, la mesure la plus convenable, la plus adaptée aux circonstances, en décrétant l'envoi en Corse de trois commissaires pris dans fon fein, il faut voir le mal pour y porter remede.

Du 14 mars.

La section de Bonne-Nouvelle a dénoncé quelques volontaires qui vendent à vil prix leurs habits & leurs armes. Sur sa demande, le conseil à arrêté que les anciens réglemens de police seroient remis en vigueur, & qu'injonction seroit faite aux fripiers, sous les peines portées par ces réglemens, d'acheter aucun effet militaire quelconque.

Chaumet a annoncé que le décret qui remet en liberté les prisonniers pour dettes, avoit eu son exécution dans le jour, & que ces malheureux étoient sortis avec des transports de inexprimables, en failant retentir l'air des cris de vive la nation! vive la convention nationale! vive la republique!

Sur le réquisitoire du procureur de la commune, le confoil a arrête, 1° que tout citoyen arrivant à Paris sera tenu de se faire inscrire, dans le jour même de son arrivée, à la section sur l'érordue de laquelle il sixe son domicile; 2°, qu'a

al prince , attaqua pient près ques, les ui furent faits priconfistant Wurtemriere pres ié, ayant les poussa rniers fuplusieurs ale s'étant

is de tous

fuivante,

rfayt, &

vancés des ès de Ru-c Fréléric r une co-Goltz, & is les orle duc de oftes près s, & que précipiter prenant orst se mit

rs, com-hussards it à l'enurner fon En effet. ndre avec emier baalmen, le un pont

olmen, à

Swalmen nie de fix wenheim, miere dément. Le e fon bacouva vis-it qu'une fluyé une eurent le tabli dans

mbre à la nsbroeck, offes dont cavalerie ge au-delà u fabres, un seul

e quiem-

sera fait une liste de tous ces citovens, & du lieu de leur domicile, laquelle liste sera affichée à la porte des séances de la section, avec cet avis: Citoyens, vous ètes obligés par la loi de dénoncer toutes les omissions ou imperfections contenues dans ce tableau.

Vingt-fix individus attachés à la légation d'Espagne, compris les cinq enfans de l'ambassadeur, ont sollicité un passeport par l'organe du maire. Le conseil a arrêté qu'il leur seroit délivré sur-le-champ.

Après une longue délibération sur la délivrance des passeports, le conseil a suspendu l'exécution d'un arrêté pris avanthier, qui ordonnoit que les citoyens en chambres garnies feroient tenus de justifier de quittances d'imposition pour en obtenir. La décifion à prendre sur cette question a été ajournée.

Les commissaires envoyés à Nantes pour porter à cette commune la réponse des Parisiens à la lettre énergique qu'elle leur avoit adressée, ont réclamé le paiement de leurs frais de voyage. Leur demande a été sur-le-champ convertie en

motion, & arrêtée. Convention nationale. (Présidence du citoyen Gensonne).

Seance du vendredi 15 murs.

Chaque jour les sections de Paris viennent présenter aux mandataires du peuple les volontaires qu'elles envoient à la défense de la patrie. Hier la section des lavalides at desiler deux compagnies bien armées & bien équipées; aujourd'hui celle de la Butte-des-Moulins est venue annoncer que son contingent étoit parti en plusieurs détachemens; elle a demandé la prohibition du commerce de l'argent, auquel elle attribue la cherté excessive des denrées; elle a dénoncé aussi plusieurs abus, par exemple, le paiement complet d'un batailion qui se trouve reduit à treize hommes; enfin elle a juré de relter inviolablement attachés à la république une & indivisible. La con-vention a décrété que l'adresse de cette section seroit insérée dans le bulletin; elle a chargé ses comités de législation & des sinances, de lui présenter lundi prochain un rapport sur le commerce de l'argent & sur les maison de jeu-

« On vous a dénoucé, a dit Duquesnoy, l'existence d'un comité d'insurrection; mais on ne vous a pas dit où ce comité tenoit ses séances & quels étoient ses membres : si la convention veut m'entendre un moment, je vais le lui dire. Les membres de ce comisé sont les agens des tyrans coalisés contre la France, les étrangers de tous les pays, les brigands que l'attrait du pillage ou de l'impunité sait affluer à Paris; ensin ce sont tous ceux chez qui ces étrangers & ces scélérats dégaisés se rassemblent. Je vais vous proposer une mesure qui les atteindra tous, & qui est suffilamment autorifée par l'exemple des puissances étrangeres qui ont ex-pulsé les François de leurs états, Voici le projet que je pro-

pose :

" La convention nationale décrete que tous les étrangers & les gens sans aveu seront tenus de sortir sous 24 heures de la ville de Paris, à moins qu'ils ne soient cautionnés par deux bons citoyens de la section sur laquelle ils habitent,

à désaut de quoi ils seront mis en état d'arrestation ». Génissieux a appuyé ce projet, dont Prieur a sait sentir quelques inconvénieus, en représentant qu'il étoit sacile à un etranger suspect de trouver deux citovens qui témoigne-reient verbalement en sa faveur, mais qu'il seroit ttes-difficile à un bon citoyen de trouver un autre homme qui voulût le cautionner pour sa conduite passée & pour sa conduite

future. Les observations de Prieur ont déterminé la convention à renvoyer le projet de Duqueinoy à l'examen des co-mités de législation & de sureté générale.

Le ministre de la marine a écrit que les citoyens récemment déportés de Saint-Douiague par ordre des commissaires civils, étoient prêts à comparoître à la barre. La convention a décrété que ces citoyens seroient entendus par le comité

colonial.

Sur la motion de Dabois-Crancé, il a été décrété que les militaires blesses, qui n'aucoient pu encore se procurer les pieces nécessaires pour saire règler leurs pensions, seront reçus provisoirement l'hôtel national des invalides, & y jouiront des mêmes avantages que les militaires qui habitent cet hôtel.

Un membre du comité de sûreté géaérale a annoncé que la fection Poissonniere s'étoit désissée des articles de son adresse, relatifs à Dumouriez. Quant à la cravate ou flamme blanche du drapeau des volontaires, elle affirme qu'elle exiftoit depuis 1789, & que ce n'a été que par mégarde qu'on n'a pas changé cette flamme. La convention a passe à l'ordre

L

trois

ment

dello

cette

étoit

du re

tour

que l

la Fi

Su lieu d

de la

de la

dans auqu dune

quabl

Stock comn

ne po

a auc

De

On

venir

fous .

cois i

Wald Un

Or

Au

Li

du jour.

Le président a proclamé les noms des membres qui doivent composer la commission chargée de rédiger les actes d'accusation, & de correspondre avec le tribunal révolutionnaire. Les six membres de cette commission sont, Garan de Coulon, la Réveliere-Lépau, Rabaut-Saint-Etienne, Delaunay, le jeune, Gomer & Bréard. Les suppléans sont, Prieur, du département de la Marne; Lindet, Thuriot, Lamarque, Charlier & Amard. - Bréard s'est excusé d'accepter sa nomination, par le motif qu'il n'est pas assez familier avec les matieres judiciaires : il sera remplacé par le premier

suppléant, Prieur de la Marne.

Garat, ministre de la justice, est venu déclarer qu'il acceptoit sa nomination au ministère de l'intérieur. Beurnonville, en écrivant qu'il acceptoit aussi sa nomination au ministere de la guerre, annonce qu'il ne gardera cette place que jusqu'au moment où la campagne sera généralement commences; il prie la convention de lui nommer, pour cette époque peu éloignée, un successeur auquel il promet de remettre l'administration en bon état; il s'excuse de ce qu'il ne peut venir lui-même remercier la convention, attendu qu'il est obligé de répondre à des dépêches. - Plusieurs membres ont prié le président de faire connoître ces dépêches, dans le cas où il en auroif reçu copie. Le président a déclaré qu'elles étoient fur le bureau, mais que, ne contenant au-cune relation de combat, elles étoient de nature à être renvoyées immédiatement au comité de désense générale. Co renvoi a écé ordonné.

Osselin a fait décréter un grand nombre d'articles sur les

émigrés.

Seance levés à cinq heures.

Fautes essentielles à corriger dans quelques numéros de la feuille d'hier, 2e. page, premiere colonne, article de Paris.

1°. Ligne 38; au lieu de apritude, lisez attitude.

2°. Ligne 39; au lieu de qu'elle avoit droit d'attendre, lisez qu'on avoit droit.

Cours des changes d'hier. Amfterdam.... 28 3. à 4. | Cadix... es liv. 7 f. à 10 f. Genes..... 187. Hambourg..... 363 à 64. Livourne..... 200. Luodres ..... 14 4. Madrid. 28 liv. 12 f. à 15 f. Lyon, pay. de Janvier. 4. b.